

# 26

# Santé, Social

## Généralités

**Le secteur sanitaire et social regroupe :**

• **les professionnels de la**

**santé** : les infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes... qui travaillent en libéral ou comme salariés d'établissements sanitaires ou médico-sociaux. D'autres professionnels comme les aides-soignants, auxiliaires de puériculture... exercent uniquement en tant que salariés. Ils travaillent sur prescription médicale dans un cadre réglementé soit pour la délivrance de soins, soit pour des prestations spécialisées comme l'appareillage, la manipulation de matériels médicaux, le transport...

• **les travailleurs sociaux**, qui aident dans leur quotidien, à leur domicile ou en institution, les personnes rencontrant des difficultés de tous ordres (chômage, logement, exclusion...) ou liées à un handicap : assistant de service social, éducateur spécialisé, conseiller en économie familiale, accompagnant éducatif et social. Ces professionnels peuvent exercer dans le secteur public, dans le secteur privé et associatif.

## À noter

Ces formations sont majoritairement accessibles sur sélection d'entrée. Elles se déroulent en alternance avec des périodes de stage. Selon le diplôme visé, la durée de la formation est très variable : entre 4 mois (ambulancier) et 5 ans (sage-femme).

En règle générale, la formation est de 12 mois pour obtenir un premier niveau de qualification. La moyenne d'âge des publics en formation est de 28 ans.

## Tendances de l'emploi

Les deux secteurs de la santé et de l'action sociale sont porteurs d'emploi. Selon la dernière enquête de suivi à 12 mois des diplômés d'une formation sanitaire ou sociale, réalisée en 2019 par la Région auprès des diplômés d'Auvergne-Rhône-Alpes, 90% occupent un emploi correspondant à leur formation 12 mois après l'obtention de leur diplôme (90% dans le sanitaire, 84% dans le social).

Au vu des évolutions démographiques, les besoins en professionnels sont potentiellement croissants, notamment dans le secteur de la petite enfance et de l'accompagnement des publics en situation de handicap et des personnes âgées (en établissement ou à domicile).

## En Auvergne-Rhône-Alpes

488 000 personnes travaillent dans le secteur de la santé et du social dont 89% sont des salariés. Ces effectifs se répartissent à 51% dans la partie « Social » et à 49% dans la partie « Santé ». Le secteur représente 6% de l'emploi régional. C'est un secteur en plein essor qui a connu une forte augmentation entre 2008 et 2018.

Source : INSEE Recensement de la population 2008-2018 - Traitement Via Compétences

## Zoom métiers quelques exemples

### PROFESSIONS DE SANTÉ

**L'infirmier** dispense les soins en vue de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé. Il exerce en établissements publics, privés ou en libéral.

**L'aide-soignant** donne au malade des soins d'hygiène et de confort sous la responsabilité et le contrôle de l'infirmier. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier, extra-hospitalier ou médico-social.

### L'auxiliaire de puériculture

contribue à l'épanouissement physique, affectif et mental des enfants jusqu'à 7 ans, sous la responsabilité d'infirmiers, de puériculteurs ou des sages-femmes. Il exerce en structure d'accueil de la petite enfance, d'enfants malades ou porteurs de handicap, ou en maternité.

### PROFESSIONS À CARACTÈRE PARAMÉDICAL

**Le diététicien** représente l'alimentation équilibrée. Il élabore des régimes adaptés à l'âge, au mode de vie, aux goûts et à l'état de santé des personnes qui viennent le consulter.

### PROFESSIONS À CARACTÈRE MÉDICAL

**La sage-femme** accompagne les futures mères pendant leur grossesse, prescrit certains examens. Elle pratique l'accouchement normal et veille à la santé de la mère. Elle exerce comme salarié (en établissements publics ou privés, en services de protection médicale infantile) ou en libéral.

### PROFESSIONS SOCIALES

**L'assistant-social** mène des interventions sociales, individuelles et collectives, en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes et des familles.

**Le technicien de l'intervention sociale et familiale** assure une aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants.

**L'accompagnant éducatif et social** aide des enfants, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap, dans leur vie quotidienne (toilette, tâches ménagères, vie sociale...).

## Quelles formations possibles ?

exemples de diplômes ou niveaux obtenus

CAP	Certificat d'aptitude professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnant éducatif petite enfance</li> <li>• Opérateur en appareillage orthopédique spécialité podologie-orthèse</li> </ul>
	Certificat d'aptitude professionnelle agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services aux personnes et vente en espace rural</li> </ul>
	Diplôme d'État	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnant éducatif et social</li> </ul>
BAC	Bac professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement, soins et services à la personne</li> <li>• Auxiliaire de puériculture</li> <li>• Services aux personnes et animation dans les territoires</li> <li>• Technicien en prothèse dentaire</li> </ul>
	Bac technologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• STL Sciences et technologies de laboratoire</li> <li>• ST2S Sciences et technologies de la santé et du social</li> </ul>
	Brevet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparateur en pharmacie</li> </ul>
	Diplôme d'État	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide soignant</li> <li>• Auxiliaire de puériculture</li> </ul>
BAC +1	Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat médical</li> <li>• Secrétariat médico-social</li> </ul>
BAC +2	Brevet de technicien supérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyses de biologie médicale</li> </ul>
BAC +3	Brevet de technicien supérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Podo-orthésiste</li> </ul>
	Bachelor universitaire de technologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carrières sociales</li> <li>• Génie biologique</li> </ul>
	Diplôme d'État	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistant de service social</li> <li>• Infirmier</li> <li>• Psychomotricien</li> </ul>
BAC +5	Licence professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mention industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation</li> </ul>
	Diplôme d'État	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sage-femme</li> </ul>
	Master	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mention droit social</li> </ul>
BAC +9	Diplôme d'État	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Docteur en médecine</li> </ul>

### Pour en savoir +

#### ● Pendant votre visite du Mondial des Métiers et des forums

Rencontrez les professionnels et les jeunes en formation du secteur d'activité sur les pôles :

- Agriculture, Agroalimentaire
- Santé, Social

À l'entrée du salon :

- Découvrez les métiers à bord du bus de l'orientation
- Échangez avec un psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN)
- Testez vos centres d'intérêts
- Explorez les sites de l'Onisep
- Explorez O'rêka

#### ● Après le Mondial des Métiers et les forums

- Le service digital d'information sur l'orientation O'rêka : <https://oreka.auvergnerhonealpes-orientation.fr/>

- Le Ministère de la Santé et de la Prévention : [sante.gouv.fr](https://sante.gouv.fr) rubrique « métiers et concours »

- La Région Auvergne- Rhône-Alpes : [www.auvergnerhonealpes.fr/aides/obtenir-une-bourse-pour-suivre-une-formation-dans-le-secteur-sante-social](https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/obtenir-une-bourse-pour-suivre-une-formation-dans-le-secteur-sante-social)



Retrouvez l'ensemble des formations sur le site du CARIF-OREF Auvergne-Rhône-Alpes : [www.coteformations.fr](https://www.coteformations.fr)